

RCS : FOIX

Code greffe : 0901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FOIX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00225

Numéro SIREN : 804 991 669

Nom ou dénomination : DERMAC

Ce dépôt a été enregistré le 29/12/2017 sous le numéro de dépôt B2017/002898

① **BILAN SIMPLIFIE**

DGFIP N° 2033-A-SD2017

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		<b>SARL DERMAC</b>		Mr Frédéric CAMBIER		Néant <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise		<b>38 rue du Barlonguère</b>		<b>09200 ST GIRONS</b>				
Numéro SIRET *		<b>8 0 4 9 9 1 6 6 9 0 0 0 1 6</b>						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<b>12</b>		Durée de l'exercice précédent *		<b>12</b>		
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				<b>30062017</b>		<b>30062016</b>		
<b>ACTIF</b>		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012				
		014		016				
	Immobilisations corporelles*	028		030				
	Immobilisations financières* (1)	040	559 260	042		559 260	559 260	
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>	<b>559 260</b>	<b>048</b>		<b>559 260</b>	<b>559 260</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	8 625	070		8 625	13 467
			072	2 096	074		2 096	1 647
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	22 474	086		22 474	11 875	
	Charges constatées d'avance *	092		094				
<b>Total II</b>	<b>096</b>	<b>33 194</b>	<b>098</b>		<b>33 194</b>	<b>26 990</b>		
<b>Total général (I + II)</b>	<b>110</b>	<b>592 454</b>	<b>112</b>		<b>592 454</b>	<b>586 249</b>		
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		401 000		401 000		
	Ecarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		7 757				
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* (131))	132						
	Report à nouveau	134					(2 277)	
	Résultat de l'exercice	136		8 176		10 034		
	Provisions réglementées	140						
<b>Total I</b>	<b>142</b>		<b>416 933</b>		<b>408 757</b>			
Provisions pour risques et charges	<b>Total II</b>	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 844		2 514		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... (169))	172		173 677		174 979		
	Produits constatés d'avance	174						
<b>Total III</b>	<b>176</b>		<b>175 521</b>		<b>177 493</b>			
<b>Total général (I + II + III)</b>	<b>180</b>		<b>592 454</b>		<b>586 249</b>			
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	159 182	(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: <b>SARL DERMAC</b>		Néant <input type="checkbox"/>		
A - RESULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le <b>30062017</b>		Exercice N-1 clos le <b>30062016</b>		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210		
	Production vendue { biens } dont export et livraisons { 215 } intracommunautaires { 217 }			214		
				218	57 254	70 806
		Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230	1	4 500
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	57 255	75 306
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)			242	3 386	8 850
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 ..... 204)			244	574	518
	Rémunérations du personnel *			250	36 242	45 316
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	7 680	9 485
	Dotations aux amortissements *			254		
	Dotations aux provisions			256		
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }			262	1		
	Total des charges d'exploitation (II)			264	47 883	64 170
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	9 372	11 137
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280		
	Produits exceptionnels (IV)			290		
	Charges financières (V)			294		
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D) 348 }			300		
Impôts sur les bénéfices * (VII)				306	1 196	1 103
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	8 176	10 034
B - RESULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	8 176	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	1 196	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ..... écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * 248			330		
	Fraction des loyers verser dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration 249)			251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986	Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A) 987	Zones de restructuration de la défense (44. terdecies) 127			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies) 138		342	
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies) 990	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991				
	Divers * ZFA (44. quater -decies) 345	Investissements outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit 346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655		350
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS		Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	7 976	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :					360
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS		Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	7 976	372

## ANNEXE - Elément 1

Etat exprimé en euros

**PREAMBULE**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **592 454** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **57 255** euros et un total **charges** de **49 079** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **8 176** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2016** et finit le **30/06/2017**.

Il a une durée de **12** mois.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

**EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES****Augmentation du capital social par apport en nature****REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis en France selon la réglementation en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

**Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires) ou à leur coût de production après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Le coût de production représente le coût d'achat des matières premières consommées augmenté des frais directs ou indirects de production.

Les frais accessoires représentent l'ensemble des coûts engagés pour mettre l'immobilisation en place et en état de fonctionner. Ils sont obligatoirement immobilisés.

## ANNEXE - Elément 1

Etat exprimé en euros

**Options retenues pour le traitement comptable des éléments ci-dessous :**

	Inscription dans le coût d'entrée de l'actif	Inscription en charges	Non applicable
Frais de constitution et de premier établissement			X
Frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission			X
Frais de recherche et de développement			X
Frais accessoires d'acquisition des immobilisations : droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes			X
Coût des emprunts			X

**Amortissements et dépréciation de l'actif**

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et/ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

L'entreprise ne dépassant pas 2 des 3 seuils (total bilan 3 650 K€, CA 7 300 K€, 50 salariés), la méthode simplifiée pour les PME a été appliquée; il a été pratiqué, pour les biens non décomposables, un amortissement sur la durée d'usage fiscale (*décret n°2005-1757 du 30 décembre 2005*).

Ainsi, les plans d'amortissement sont établis selon les critères suivants :

	Durée	Mode (L,D,UO)
Logiciels	ans	
Constructions	ans	
Installations techniques	ans	
Installations, agencements, aménagement divers	ans	

## ANNEXE - Elément 1

Etat exprimé en euros

Mat. et outillage industriel	ans
Mat. de bureau	ans
Mat. de transport	ans
Mobilier	ans

**Stocks et en cours**

Les matières, marchandises et approvisionnements ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits finis ou en cours de production ont été évalués à leur coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

**Créances et dettes**

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

**Opérations en devises**

Les charges et produits en devises sont comptabilisées pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Ecart de Conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

**Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Provisions pour risques et charges**

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

## ANNEXE - Elément 1

Etat exprimé en euros

**Indemnité de fin de carrière (N/S)**

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

Les engagements de retraite n'ont pas fait l'objet d'une provision mais sont mentionnées, ainsi que la méthode utilisée dans le tableau des engagements financiers de l'annexe.

**Crédit d'impôt Compétitivité Emploi (CICE)***Principes comptables retenus en matière de comptabilisation du CICE*

Le CICE sera porté dans une subdivision de la classe comptable "charges de personnel"

*Impacts associés à la prise en compte du CICE sur les états financiers*

La comptabilisation du CICE a pour effet de diminuer le montant des charges de personnel et, par voie de conséquence, d'augmenter le résultat courant avant impôt

**Information sur le suivi du CICE**

Le crédit d'impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement. L'entreprise ne peut ni financer une part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise.

Le crédit d'impôt est utilisé conformément aux objectifs rappelés ci-avant.

## Annexe CICE

Etat exprimé en euros

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64
- comptabilisation en diminution de l'impôt sur les sociétés

La prise en compte du CICE 2015/2016 impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de **1 396,00** euros

## ANNEXE - Elément 2

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2017
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement, de recherche et de développement						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	559 260					559 260
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>559 260</b>					<b>559 260</b>
<b>TOTAL</b>	<b>559 260</b>					<b>559 260</b>

## ANNEXE - Elément 5

**Créances et Dettes**

Etat exprimé en euros		30/06/2017	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations	159 182	159 182	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	8 625	8 625	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	135	135	
	Taxes sur la valeur ajoutée	225	225	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	776	776	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	960	960	
	Charges constatées d'avances			
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>169 903</b>	<b>169 903</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 844	1 844		
	Personnel et comptes rattachés	2 979	2 979		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 149	4 149		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 678	4 678		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	291	291		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	161 580	161 580		
	Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>175 521</b>	<b>175 521</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		161 580			

ANNEXE - Elément 6.01

## Plusieurs postes du Bilan

Etat exprimé en euros	30/06/2017	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
<b>Bilan Actif</b>				
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>Actif immobilisé</b>				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations			400 078	
Créances sur participations			159 182	
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
<b>Actif circulant</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés			8 625	
Autres créances				
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
<b>Bilan Passif</b>				
<b>Dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				

ANNEXE - Elément 6.11

## Charges à payer

Etat exprimé en euros		30/06/2017
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>3 926</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b> <i>FOURNISSEURS FNP</i>	<i>1 350</i>	<b>1 350</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b> <i>DETTES PROVISIONNEES/CP</i> <i>Charges sociales sur C.P.</i> <i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>1 631</i> <i>654</i> <i>291</i>	<b>2 576</b>

## ANNEXE - Elément 6.13

## Charges à répartir

Etat exprimé en euros	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 30/06/2017
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>				
Charges différées				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts				
Charges à étaler				

## ANNEXE - Elément 6.14

## Capital social

	30/06/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>ACTIONS / PARTS SOCIALES</b>				
Du capital social début exercice		100	10,00	1 000
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>100</b>	<b>10,00</b>	<b>401 000</b>





**DERMAC**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 401 000 euros**  
**Siège social : 38 rue du Barlonguere**  
**09200 ST GIRONS**  
**804 991 669 RCS FOIX**

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**  
**DU 20 DECEMBRE 2017**

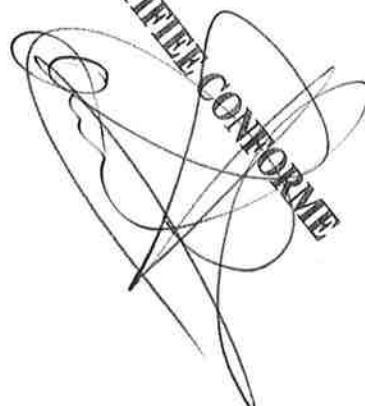
**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017**

**DEUXIEME DECISION**

L'associé unique décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos le 30 juin 2017 s'élevant à **8 176 euros** en totalité à la réserve légale.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

**COPIE CERTIFIEE CONFORME**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, is written over the stamp.